



**COMMUNE DE DOMALAIN**  
(Ille et Vilaine)

**CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2017**  
Compte-rendu de la réunion transmis aux Conseillers Municipaux

**2017-08-01 – Salle polyvalente : demande de subvention pour des études d'expertise**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Le conseil départemental propose une subvention de 4000€ (montant plafond) pour des études d'expertise. De plus, il propose de nous accompagner dans la rédaction du cahier des charges et le choix du bureau d'études. Dans le cadre des études préalables de la construction de la salle polyvalente, la commune peut demander cette subvention. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de demander une subvention auprès du Département au titre des études d'expertise.

**2017-08-02 – Devis Voirie**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Des devis ont été demandés pour la modernisation de la voirie Route de la Jeusserie et à la Grande Geographie. Voici les propositions :

- Ets PIGEON : 10 224.20€ HT
- Ets TPB : 12 690€ HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de retenir l'entreprise PIGEON pour un montant de 10 224.20€ HT

**2017-08-03 – Syndicat d'urbanisme : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la ZAC multi sites "Le Plessis-Les Cerisiers"**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Il est proposé de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le syndicat d'urbanisme afin de mettre à jour le bilan financier de la ZAC multi-sites Le plessis – Les Cerisiers. Le coût est de 350€ la demi-journée. Il est prévu 3 demi-journées. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise à jour du bilan financier de la ZAC multi-sites Le Plessis - Les Cerisiers avec le Syndicat d'urbanisme.

**2017-08-04 – Devis pour l'évacuation des déchets verts**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Un devis a été demandé pour évacuer et transporter les déchets verts qui sont stockés à la plateforme.

Mr RENAULT a fait une proposition de prix forfaitaire. Après délibération, le Conseil Municipal

décide, à l'unanimité :

- d'accepter le devis de 1200€ TTC pour l'évacuation et le transport des déchets verts

#### **2017-08-05 – L'arche de nos compagnons : contrat de prestation de services fourrières animale**

Christian OLIVIER, Maire, expose :

La convention signée avec la fourrière "L'Arche de nos compagnons", représentée par Monsieur Anthony FRIN, expire au 31 août 2017. La Commune devant, règlementairement, disposer d'une fourrière, il propose au Conseil Municipal de renouveler cette convention pour une année, renouvelable trois fois par reconduction tacite, prenant effet au 1er septembre 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- accepte cette proposition
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

#### **2017-08-06 – Devis Véolia pour la rédaction d'un cahier de vie**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

L'article 20 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, impose aux maîtres d'ouvrage des systèmes de collecte et des stations de traitement dont la capacité nominale est inférieure à 2000 EH de rédiger et de tenir à jour un cahier de vie. Un devis a été demandé à Véolia pour la réalisation de ce cahier de vie. Après délibération, le conseil Municipal décide :

- de valider le devis de Véolia pour un montant de 1800€ TTC.

#### **2017-08-07 – Zone de l'oseraie : dénomination de la nouvelle rue**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Dans la ZAC de l'Oseraie, une nouvelle rue a été créée. Il s'agit donc de la dénommer. Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de dénommer la nouvelle rue située dans la ZAC de L'oseraie "rue de l'Oseraie"

#### **2017-08-08 – Budget Commune : décision modificative n°2**

Mr Christian OLIVIER, maire, expose :

Afin d'amortir la subvention de Vitré Communauté pour le bâtiment de Néotoa, il est nécessaire de procéder à une décision modificative. Pour régulariser :

Article	Dépenses	Recettes
D 023 virement à la section d'investissement	2800€	
R777 Quote-part des subventions d'investissement		2800€
R 021 virement de la section de fonctionnement		2800€
D 139151 GFP de rattachement	2800€	

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de valider ces modifications budgétaires

- d'amortir cette subvention sur 20 ans

### **2017-08-09 – Location de la salle de musique**

Mr Christian OLIVIER, Maire, expose :

Une demande de location de la salle de musique afin de proposer des formations a été faite en mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de fixer un tarif de 20€ par demi-journée pour la location de la salle de musique

### **AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Le très haut débit est en cours : les travaux doivent débuter en octobre. La mise en service est prévue entre mars et octobre 2018 mais sera peut-être prolongée de six mois. Une communication sur l'élagage sera faite en automne.
- Arrivée des compteurs Linky par Enedis prévue à la mi-décembre.
- Vernissage des cours de dessin : vendredi 7 juillet à 18h30
- Festival des désarticulés : samedi 8 juillet à 19h30. Rendez-vous à 18h00 au terrain pour l'installation du gradin et des bancs.